



# CONFÉRENCE

HISTOIRE ET PATRIMOINE du Pays de ROSPORDEN

## L'esclavage à la lumière des archives judiciaires bretonnes

*Annick Le Douget*



jeudi 21 mai 2026 à  
20h30 - Salle polyvalente

# TOURC'H

commune de  
**Tourc'h**

Entrée : 5 €  
Gratuit pour les adhérents



# L'esclavage à la lumière des archives judiciaires bretonnes

*Annick Le Douget*



Les ports de l'ouest de la Bretagne ne furent pas impliqués dans la traite négrière à l'échelle de Nantes ou de Bordeaux... mais ils y prirent leur part, notamment celui de Lorient. La conférence sera l'occasion de présenter un état des lieux du trafic négrier depuis nos ports, avant d'évoquer le sujet de la présence des Noirs esclaves ou affranchis, venus en France métropolitaine pour servir leurs maîtres, colons, officiers de marine ou négociants, une présence autorisée dès 1716, mais très contrôlée, avant d'être interdite en 1776.

Les voix abolitionnistes, les voix de résistance à la traite des Noirs et à l'esclavage, sont rares en France au XVIIIe siècle. Mais deux d'entre elles émanent de Bretagne, celle de l'esclave abandonné à Brest, Jean Mor, pathétique victime broyée par la machine judiciaire, et celle du juge quimpérois Théophile-Marie Laennec qui s'insurge contre la barbarie du trafic d'êtres humains.

Que se passe-t-il au XIXe siècle, quand le trafic négrier, devenu illégal après son abolition, est considéré comme un crime ? Trois affaires de négriers ont été jugées par la cour d'assises de Quimper. Ont-elles permis le réveil de la conscience collective dans notre région ?

## *Biographie :*



**Annick Le Douget**, spécialiste de l'histoire de la justice et de la criminalité en Bretagne, chercheuse associée au Centre de Recherche bretonne et celtique (Université de Bretagne occidentale à Brest), est l'auteure du livre paru en 2000, aujourd'hui épuisé, *Juges, esclaves et négriers en Basse-Bretagne 1750-1850. L'émergence de la conscience abolitionniste*.

**Judi 21 mai à 20 h 30**  
**Salle polyvalente de Tourc'h**